Typologie : Sommier d'ordres

Il est destiné à recevoir « *les ordres ou instructions des directeurs et employés supérieurs* » adressés aux employés tenant les bureaux et doit être complété d'une table « *par ordre alphabétique et de matières tenue à jour* »

Typologie et contenu

Extrait sommier d'ordres (cote 20 C 10/1 Landivisiau)

Deux sommiers de ce type nous sont parvenus. Ils concernent les bureaux de Landivisiau (1771-1793) et de Morlaix (1780-an VII).

Les tables correspondantes n'ont pas été conservées.

L'entrée s'effectue, article par article, dans l'ordre chronologique des correspondances porteuses d'ordres ou d'instructions.

Y sont consignés les éléments suivants :

- date de l'acheminement
- date et objet de la décision
- numéro d'article *(attribué par le bureau)*
- transcription intégrale de la décision

Intérêt

Ces sommiers ne présentent un intérêt que pour l'étude de l'institution elle-même.